
**DIRECTION DES ÉVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet d'aménagement d'un parc éolien
sur le territoire de la municipalité régionale de comté de L'Érable
par les Éoliennes de L'Érable**

Dossier 3211-12-127

Le 28 juillet 2009

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'aménagement du parc éolien sur le territoire de la MRC de L'Érable consiste à construire un parc éolien d'une puissance de 100 MW, comprenant 50 éoliennes Enercon E-82 d'une puissance unitaire de 2,0 MW. Ce projet a été retenu par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2005-03, émis le 5 mai 2008, pour 2 000 MW d'énergie éolienne sur le territoire du Québec.

Ce projet, dont le coût est estimé à près de 400 millions de dollars, comprend la construction des infrastructures (chemins d'accès, éoliennes, lignes de transport d'énergie de 34,5 kV, poste élévateur, poste de contrôle, centre d'interprétation et tours météorologiques), l'exploitation du parc éolien ainsi que son démantèlement. Il est actuellement prévu que le parc soit mis en service en décembre 2011.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Services gouvernementaux;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Transports;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement Canada;
- la Société Radio-Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- *ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE. Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Volume 1 – Rapport principal – Version finale, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., février 2009, 467 pages;*

- ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE. *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Volume 2 – Annexes – Version finale*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., février 2009, pagination multiple;
- ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE. *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Rapport complémentaire*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., juin 2009, 124 pages et 8 annexes;
- ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE. *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable – Résumé*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., juin 2009, 49 pages;
- ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE. *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable – Étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Questions et commentaires complémentaires*, préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., juillet 2009, 44 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond, pour l'essentiel, de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée de juillet 2007. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond, pour l'essentiel, de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Évelyne Barrette, M. Sc. (Biologie)
Chargée de projets
Service des projets en milieu terrestre

